

LE CATALAN ET LES LANGUES DITES “MINORITAIRES” AU SEIN DE L’UNION EUROPÉENNE

Dans l’Union Européenne il y a trente-six langues “régionales ou minoritaires” qui sont parlées par plus de vingt millions de personnes

Le continent européen et les Îles Britanniques ont vécu d’innombrables changements de frontières, des annexions de territoires et des mouvements de population tout au long de leur histoire. Une des conséquences est que presque tous les états sont plurilingues.

Dans le territoire de l’Europe des quinze, il existe, d’après l’étude Euromosaic, demandée par l’ UE, trente-six langues dites “régionales ou minoritaires”, réparties en cinquante-neuf groupes linguistiques, plus ou moins reconnues du point de vue juridique et social. Aucune ne jouit d’officialité pleine reconnue au niveau étatal.

Au sein de l’Union Européenne, quelque 20 millions de personnes parlent l’une de ces langues en plus de la langue officielle de l’état dont elles sont membres. Presque 50 % vivent en Espagne et 23 % en France. Le reste habite principalement en Irlande, en Italie et aux Pays Bas.

Seules six langues “minoritaires” sont parlées par plus d’un million de personnes

Des 36 langues dites “minoritaires”, seules 6 sont parlées par plus d’un million de personnes (tel que l’on peut voir au tableau 5). Il y en a 2 qui dépassent 500 000 (le basque et le gallois) tandis que 6 autres ont plus de 125 000 personnes qui savent les parler sans arriver à 500 000 (frison, friulien, luxembourgeois, finois, breton et corse).

Le catalan est la langue la plus parlée quant aux langues dites “régionales ou minoritaires” de l’Union Européenne

Le catalan est première langue pour ce qui est du nombre de personnes qui le parlent, par rapport à toutes les autres langues dites “régionales ou minoritaires” au sein de l’Union Européenne et c’est la seule que savent parler plus de 7 millions de personnes.

Pour des raisons historiques et politiques, le catalan est inclus habituellement dans ce groupe de langues même si sa réalité est très loin de celle de toutes les autres langues, de par sa démographie, son statut juridique, sa situation sociolingüistique et sa réglementation lingüistique.

Le tableau 5 présente le catalan par rapport aux langues “régionales et minoritaires” qui sont parlées par plus de 500 000 personnes.

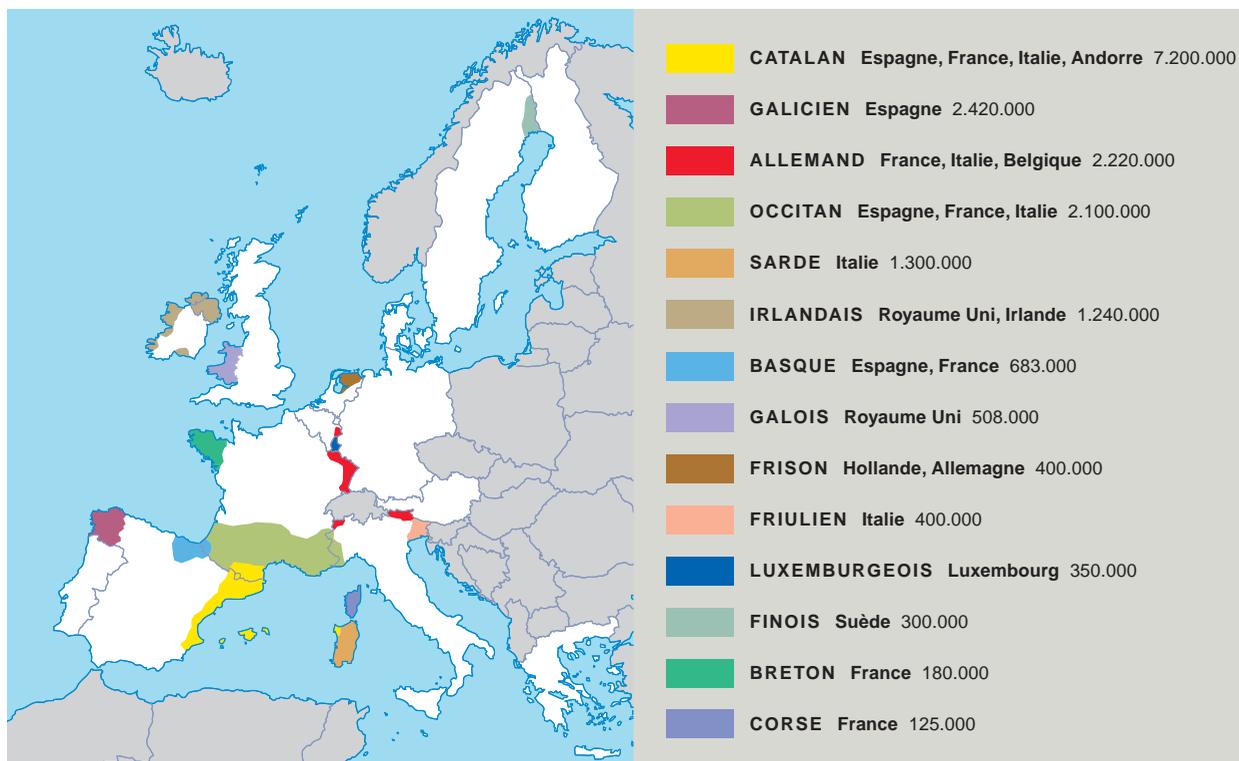
Tableau 5. Parlants du catalan et parlants de quelques langues "minoritaires"

LANGUE	PERSONNES QUI LA PARLENT	ÉTATS
Catalan	7 200 000	Espagne, France, Italie, Andorre
Galicien	2 420 000	Espagne
Allemand ⁽¹⁾	2 220 000	France, Italie, Belgique
Occitan	2 100 000	France, Italie, Espagne
Sarde	1 300 000	Italie
Irlandais	1 240 000	Royaume Uni, Irlande
Basque	683 000	Espagne, France
Galois	508 000	Royaume Uni

SOURCE : IDESCAT. Étude EUROMOSAIC.

(¹) L'allemand est la langue la plus parlée de l'UE : 92 400 000 personnes en tout. En dehors de l'Allemagne et de l'Autriche on la considère comme langue minoritaire.

La carte ci-dessous présente les quatorze langues "minoritaires" de l'Union Européenne parlées par plus de 125 000 personnes. Parmi ces langues, trois se détachent de par leur niveau de modernité et la maturité de l'économie de leur territoire : le catalan, le basque et le luxembourgeois.



Seules 6 des dites "langues minoritaires" ont plus de 500 000 personnes qui les parlent. Devant ces six langues, le catalan est parlé par plus de 7 millions de personnes

SOURCES: Euromosaic. Élaboration propre à partir de la Statistique Officielle de Population de 1996